



Yacht Club de Beaconsfield 2012

26 Lakeshore Road, Beaconsfield, Québec, H9W 4H3 (514) 695-1272
Téléc: (514) 695-9794 administration@byc.qc.ca , www.byc.qc.ca

CONDITION D'ADHÉSION EXTRAIT DES RÈGLEMENTS

1. Sont **MEMBRES SENIOR** les propriétaires d'embarcations dont les demandes d'adhésion ont été approchées par le Comité de Sélection et dont les comptes ne sont pas en souffrance. Dans ce contexte, est considéré comme propriétaire d'embarcation un individu qui paye une cotisation annuelle pour un mouillage, une place à quai ou pour une embarcation remise à sec.
2. Sont **MEMBRES ASSOCIÉ** les membres qui ne sont pas propriétaires d'embarcations au sens de l'article précédent, dont les demandes d'adhésion ont été approuvées par le Comité de sélection et dont les comptes ne sont pas en souffrance. Réduction de 15% pour les résidents de Beaconsfield.
3. Sont des membres **NON RÉSIDENT** les membres qui demeurent et travaillent régulièrement en dehors d'un rayon de 100 kilomètres du Yacht Club de Beaconsfield et qui ne font pas un usage régulier du Club et qui ont acquitté entièrement leur droit d'entrée.
4. Les privilèges du Club sont acquis aux conjoints des membres **SENIORS, ASSOCIÉS** ou **INTERMÉDIAIRES** et ceux de leurs enfants de moins de 21 ans domiciliés chez leurs parents.
5. Les **MEMBRES JUNIORS – INDIVIDUELS** – les privilèges ne s'appliquent pas aux parents, famille/tuteur.
6. Les demandes d'adhésion provenant de résidents de Beaconsfield, recevront une considération prioritaire jusqu'à la fin de février.
7. Le droit de vote n'est accordé qu'aux membres «seniors».
8. Une place à quai n'est disponible qu'à un membre senior ayant acquitté ses frais d'adhésion.

FRAIS D'ADHÉSION 2012

SENIOR: (QUAI) 850,00\$ en un seul versement ou par des versements de 425,00\$ (1^{ère} année) + 220,00\$ (1^{re} année) + 220,00\$ (1^{re} année) + 220,00\$ (1^{re} année) pour un total de 1085,00\$. (Les membres seniors qui n'utilisent le remisage à sec ne doivent pas payer les frais d'adhésion)

ASSOCIÉ: Il n'y a pas de FRAIS D'ADHÉSION pour le membre ASSOCIÉ. Les frais d'adhésion sont payables seulement si une demande de statut senior est faite (acquisition d'un bateau). Les frais d'adhésion seront réduits de 20% pour chaque année comme membre ASSOCIÉ. Après 5 années consécutives comme membre ASSOCIÉ, il n'y aura plus de frais d'adhésion. Réductions de 15% pour les résidents de Beaconsfield.

INTERMÉDIAIRE: Il n'y a pas de FRAIS D'ADHÉSION pour le membre INTERMÉDIAIRE. À l'âge de 29 ans, le membre INTERMÉDIAIRE peut devenir membre ASSOCIÉ ou membre SENIOR (s'il devient propriétaire d'un bateau), cependant pour le statut senior, les frais d'adhésion seront réduits de 10% pour chaque année consécutive comme membre INTERMÉDIAIRE. (Âge 19 à 29 ans)

JUNIOR: Aucun droit d'entrée. (Âge 12 à 18 ans)

STRUCTURES DES COTISATIONS 2012 et CATÉGORIES DE MEMBRES

Membre senior (âge 29 ans ou + #8 des règlements d'adhésion)	780.00\$
Membre senior âgé de 65 ans et 10 ans d'ancienneté comme membre	390.00\$
Associé	344.00\$
Associé résident de Beaconsfield	292.00\$
Associé de plus de 65 ans	172.00\$
Associé de plus de 65 ans résident de Beaconsfield	146.00\$
Intermédiaire - 19 à 24 ans	169.00\$
Intermédiaire - 25 à 29 ans	255.00\$
Junior de 12 à 18 ans (Les membres inscrits au cours de voile Junior du YCB recevront un rabais de 15%)	169.00\$
Temporaire (pour régates seulement)	33.00\$
Non résident	111.00\$

Note : L'âge est requis au 1er janvier de l'année courante.

TARIFS D'ÉTÉ (du 15 mai au 15 octobre)

Quai (Membres seniors) longueur X largeur X	3.92\$
Tarif minimum pour une embarcation à un quai de	
- Mouillage	400.00\$
Remisage à sec Porte laser	101.00\$
Remisage à sec (autres embarcations)	188.00\$
Remisage à sec (Catamarans)	377.00\$

REMISAGE, MANUTENTION ET AUTRE FRAIS

Remisage d'hiver à l'extérieur (comprend la mise à l'eau) longueur X largeur X	2.29\$
Sortie de bateaux	226.00\$
Remisage d'été du berceau ou de la remorque (si le remisage de l'hiver précédent n'est pas acquitté)	xx.xx\$
Location de casier (selon la disponibilité)	22,00\$
Entretien contractuel, réparation et manutention	57,00\$/hr
Bar / Salle à manger - minimum par membre senior/associé par saison et les événements spéciaux sont inclus.	180,00\$
- minimum par membre intermédiaire par saison	45,00\$
(doit être utilisé avant le 30 septembre de la même année.)	

DEMANDE D'ADHÉSION DE MEMBRE SENIOR 2012 (Imprimer et retourner au Club)

Nom: _____

Nom du Conjoint: _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone résidence : (____) _____ Courriel : (maison) _____

Télécopieur : (____) _____ Téléphone bureau : (____) _____

Cell : _____ Courriel : (travail) _____

Employeur : _____ Poste : _____

COTISATIONS

Adulte : _____ Intermédiaire : _____ Junior : _____

No. D'enfants de moins de 21 ans : _____ No. de voitures : _____

Liste de clubs nautiques auxquels vous avez appartenu : _____

Si possible, donnez les noms de deux membres du BYC qui vous connaissent :

1) _____ 2) _____

Je, soussigné, demande d'être admis comme membre du Club de Yacht de Beaconsfield, et si accepté, m'engage à respecter les règlements du Club, copie desquels on me fournira sur demande.

Je reconnais que le Club n'est aucunement responsable, et qu'il n'assume aucune responsabilité en cas d'accidents, vols, pertes et dommages de quelque nature que ce soit, ni sur terre ni sur mer.

Je reconnais que la disponibilité de quais, mouillages ou remisages à sec est limitée et que ces installations sont affectées par le Club selon la séniorité des membres fixée à partir de la date de leur acceptation. * (Au cas ou il y a une acceptation simultanée de deux membres ou plus, la date de la réception de la demande sera déterminante).

J'annexe à cette demande mon chèque couvrant les droits d'entrée prévus au tarif courant.

Date : _____ Signature du demandeur : _____

***RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

À cause de certaines contraintes, le Club se réserve le droit de limiter durant l'exercice courant le nombre de ses membres et de reporter à plus tard la considération de nouvelles demandes d'adhésion. À compter du 1er janvier suivant les demandes considérées dans l'ordre de leur réception : les résidents de Beaconsfield exclusivement en janvier et février et les autres à compter du 1er mars. Les membres juniors sont confinés aux installations à sec, et leurs privilèges de membres ne sont pas applicables aux autres membres de leur famille.

(À l'usage du bureau)

Demande reçue le : _____ par : _____

Approuvée par : _____ Date : _____ No. Séniorité : _____

DEMANDE DE SERVICES SAISONNIERS DE YACHTING 2012 (S.V.P. retourner au Club)

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Installation présente : Mouillage : _____ Remisage à sec : _____ Aucune : _____

Genre d'installation désirée : Quai: _____ Remisage à sec : _____ Mouillage: _____

Description de l'embarcation :

Genre d'embarcation (Voilier, yacht à moteur, canot automobile) : _____

Fabricant : _____ Modèle : _____

Nom du bateau : _____ No de voile : _____ Enregistrement : _____

Longueur (hors tout) : _____ Largeur : _____ Tirant d'eau : _____

Nom du compagnie d'assurance : _____

No. du dossier : _____ No. De téléphone : _____

VHF # _____

Remorque ou berceau à remiser au Club? _____ Casier? _____

Remarques : _____

1. Je, soussigné, demande des services saisonniers de yachting au Yacht Club de Beaconsfield.
2. Je reconnais que l'acceptation de cette demande dépend de la disponibilité de quais, de mouillages ou d'installation de remisage à sec. La séniorité du membre et la disponibilité des services détermineront l'affectation à l'installation demandée. (Lorsqu'un genre d'installation aura été affecté à un membre, il ne lui sera pas retiré à moins que le membre change son embarcation et qu'une installation appropriée ne soit pas disponible. Au cas où aucun quai ne soit disponible, il sera peut-être nécessaire d'accepter un mouillage. Dans un tel cas, on portera le nom du membre sur une liste d'attente axée sur le séniorité, en préoctroyant un quai assorti à ses besoins aussitôt que possible).
3. Je reconnais que le Club par l'entremise de son Maître de Port, assortira les installations selon son bon jugement.
4. Je reconnais que le Club n'est pas responsable, ni n'assume la responsabilité, d'aucun accident, vol, perte en dommage de quelque nature que ce soit, ni sur terre, ni sur mer.
5. Je m'engage en plus à maintenir en vigueur sur mon embarcation, qu'elle soit à quai, au mouillage, remisée ou utilisant les terrains du Club, une assurance responsabilité adéquate, et à affixé à l'embarcation une identification (nom ou numéro matricule ou toute autre identification spécifiée par le Maître de Port).
6. J'annexe à cette demande mon chèque couvrant les honoraires prévus au tarif courant.

Date : _____ Signature du demandeur : _____

(À l'usage du bureau seulement)

Demande reçue le : _____ Par : _____

No. de membre: _____ Approuvée par : _____ Date: _____



Beaconsfield Yacht Club Yacht Club de Beaconsfield

26, Lakeshore Road, Beaconsfield, Québec H9W 4H3
Tel: (514) 695-1272. Fax: (514) 695-9794
administration@byc.qc.ca
www.byc.qc.ca

2012 ENTENTE SUR LA SORTIE DE L'EAU, ENTREPOSAGE, LA MISE À L'EAU et LE DÉPLACEMENT DES BATEAUX

Nom: _____

Adresse: _____ Ville/Arrondissement: _____

Province: _____ Code Postale: _____

Téléphone(domicile): _____ (Travail): _____

Cellulaire: _____ Courrielle: _____

Par la présente, je (nom en lettres moulées) _____ donne la permission au YCB d'exécuter la sortie de l'eau, l'entreposage, la mise à l'eau et le déplacement de mon bateau et ce, au moyen d'une grue mobile ou de tout autre système développé par le club pour ces buts et à la date déterminée par le club.

À l'exception d'avoir une permission du directeur du club, je m'engage à ne pas utiliser sur les terrains du club un équipement lourd quelconque dans le but de mettre mon bateau à l'eau ou de le déplacer sur le terrain. Je m'engage à assurer mon bateau y compris l'équipement et à avoir une assurance complète qui couvre un vol, une perte totale ou un dommage au moment où le club exécute la sortie de l'eau, l'entreposage, la mise à l'eau et le déplacement de mon bateau; j'accepte également de fournir, sur demande, une preuve de cette assurance. Je dégage le club et ses employés de toute responsabilité financière liée à un vol, une perte totale ou un dommage au moment où le club exécute la sortie de l'eau, l'entreposage, la mise à l'eau et le déplacement de mon bateau; pendant ces exécutions, advenant qu'il y aurait un cas de vol, une perte totale ou un dommage, je m'engage à régler le cas avec ma compagnie d'assurance de bateau. Si mon assurance de bateau est nul pour une raison quelconque, j'accepte alors l'entière responsabilité financière.

Cette entente sera conservée dans les dossiers du club et sera considérée en vigueur tant et aussi longtemps que mon bateau est au Yacht Club de Beaconsfield. Si mon assurance de bateau est modifiée, je m'engage à informer le club sur les détails des modifications.

Date: _____

Signatures

Propriétaire du bateau: _____ Directeur du Club: _____

Membre : Oui Non

RENSEIGNEMENTS SUR LE BATEAU:

Voilier ou bateau à moteur: _____ Modèle: _____

Numéro d'immatriculation : _____ Nom du bateau: _____

Assureur: _____ Téléphone: _____

Ber ou remorque: _____